



 **FORMATION DE 5 JOURS**

Expertise de crédibilité chez les enfants et les adolescent·e·s

Maîtrise de la méthode SVA (Statement Validity Analysis)

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins spécialisé·e·s en psychiatrie forensique ou en cours de spécialisation, ou personnes ayant une formation jugée équivalente par le comité
- Psychologues spécialisé·e·s en psychologie légale ou en cours de spécialisation, ou personnes ayant une formation jugée équivalente par le comité

ORGANISATION

- Faculté de biologie et de médecine (FBM) et Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA), UNIL
- Institut de psychiatrie légale (IPL), DP-CHUV, Lausanne

COLLABORATION

- Société suisse de psychiatrie forensique (SSPF)
- Société suisse de psychologie légale (SSPL)

ENJEUX

Lorsqu'un·e mineur·e est victime ou témoin d'abus sexuels, la justice requiert, de plus en plus souvent, des expertises de crédibilité dont le poids est considérable dans le jugement pénal.

La réalisation de ces expertises de crédibilité se base sur l'utilisation de l'outil scientifique SVA (Statement Validity Analysis), seule méthode reconnue en Suisse.

OBJECTIFS

- Comprendre la demande judiciaire et le rôle de l'expert·e mandaté·e pour une expertise de crédibilité
- Saisir les différentes étapes et processus, du dévoilement d'un abus sexuel à l'expertise de crédibilité
- Connaître le protocole d'audition vidéo-filmée
- Connaître les facteurs influençant la révélation, ainsi que la suggestibilité des enfants
- Comprendre comment se pratiquent les expertises de crédibilité
- Etre capable d'utiliser l'outil SVA (connaître ses limites et précautions), d'analyser les résultats et de les transmettre aux mandataires
- Favoriser la mise en réseau de professionnel·le·s réalisant ces expertises



5 jours consécutifs de formation
du 29 avril au 3 mai 2024
de 9h à 17h
Examen écrit le 19 juin 2024 de
8h30 à 10h30



Attestation de participation
Possibilité d'obtenir 3 crédits ECTS pour
les personnes ayant suivi l'ensemble du
programme et réussi l'examen

EN SAVOIR PLUS



Site de Cery, Prilly



Inscription en ligne
Admission sur dossier
(joindre au bulletin d'inscription un
CV et une lettre de motivation)

Délai d'inscription : 23 février 2024



CHF 1'500.- (repas compris)

THÈMES ABORDÉS

1. Contexte légal de l'expertise de crédibilité

- Cadre légal en Suisse
- Les conditions du recours à l'expertise de crédibilité
- L'incidence de la méthodologie suivie par l'expert sur l'appréciation de l'expertise par l'autorité pénale

2. Récolte de la parole de l'enfant

- Facteurs influençant la révélation et suggestibilité des enfants
- Les auditions policières vidéo-filmées
- Protocole NICHD et son application

3. Perspectives développementales et évaluation clinique de l'enfant victime d'abus sexuel

4. Analyse du contenu de la déclaration

- SVA : Éléments théoriques
- SVA : Utilisation pratique (sur base d'auditions vidéo-filmées)
- L'utilisation de la SVA dans l'expertise de crédibilité chez des enfants

Des exercices sur base de cas pratiques aideront à faire des liens entre théorie et pratique.

COMITÉ D'ORGANISATION

- **Prof. Philippe Delacrausaz**,
Médecin chef, directeur de l'IPL, DP-CHUV ; Professeur à la FDCA, UNIL ; Responsable académique de la formation
- **Emilie Wouters**,
Psychologue adjointe, responsable de l'Unité Famille et Mineurs du Centre d'Expertise, IPL, DP-CHUV ; Coordinatrice scientifique de la formation

INTERVENANT·E·S

- **Michel Berclaz**,
Psychologue spécialiste FSP en psychothérapie, formateur et consultant indépendant, expert auprès des Tribunaux
- **Julie Courvoisier**,
Criminologue, inspectrice scientifique, Commissariat Intégrité Corporelle et Sexuelle, Police judiciaire de Neuchâtel
- **Prof. Philippe Delacrausaz**,
Médecin chef, directeur de l'IPL, DP-CHUV ; professeur à la FDCA
- **Prof. Nathalie Dongois**,
professeure à la FDCA, UNIL
- **Emilie Wouters**,
Psychologue adjointe, responsable de l'Unité Famille et Mineurs du Centre d'Expertise, IPL, DP-CHUV